



**VILLE DE BIOT**

Département des Alpes-Maritimes  
Arrondissement de Grasse  
Canton d'Antibes-Biot  
Communauté d'Agglomération  
Sophia Antipolis

R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e  
**VILLE DE BIOT**  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 février 2014**

**Salle des Associations - Espace Vernante**  
**9 h – Séance publique du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR**

---

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

- 0-01. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.
- 0-02. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 5 et du 17 décembre 2013.
- 0-03. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Compte-rendu des décisions prises par le Maire – article L.2122-22 du CGCT.
- 0-04. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Conseil Municipal – Changement du lieu des séances du Conseil Municipal.
- 0-05. DIRECTION GENERALE DES SERVICES – Intempéries des 16, 17, 18, 19 janvier 2014 – Etat de catastrophe naturelle – Travaux de remise en état des biens publics – Demande de subvention.

**Rapporteur : Madame Sylvie SANTAGATA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée au Personnel, à la Population et à la Vie Associative**

- 1-01. RESSOURCES HUMAINES – Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet (évolution de service).

**Rapporteur : Madame Sophie DESCHAIRES, 3<sup>ème</sup> Adjointe déléguée aux Transports, à la Modernisation des services publics, aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication**

- 2-01. INTERCOMMUNALITE – Approbation des adhésions et retraits des collectivités et établissements publics auprès du SICTIAM.
- 2-02. INTERCOMMUNALITE – Modifications des statuts du SICTIAM.

**Rapporteur : Monsieur Philippe PREVOST, 4<sup>ème</sup> Adjoint, délégué à l'Urbanisme et à la Gestion des risques naturels**

3-01. RISQUES NATURELS – Approbation PAPI 2 CASA.

**Rapporteur : Monsieur Charles ROIG, Conseiller Municipal délégué aux Sports**

4-01. SPORT – Course cycliste Paris-Nice – Convention tripartite entre Amaury Sport Organisation, le Symisa et la Commune pour l'organisation de l'étape arrivée à Biot.

**Rapporteur : Monsieur Patrice BEHIER, Conseiller Municipal délégué aux Affaires Juridiques, à la Commande Publique et à la Gestion des déchets**

5-01. PROJET DES BACHETTES – Dépôt d'une demande de dérogation au régime de protection des espèces.

5-02. PROJET DES BACHETTES – Bilan de la mise à disposition du public dans le cadre de la demande de défrichement pour la création d'une voie communale sur le secteur des Bâchettes.

**Rapporteur : Madame Martine VENIAT, Conseillère Municipale déléguée à la Petite Enfance et au Patrimoine**

6-01. PETITE ENFANCE – Convention définissant le concours d'un médecin référent pour les lieux d'Accueil Petite Enfance.

**Rapporteur : Madame Martine AUFEUVRE, Conseillère Municipale déléguée au Développement Durable, à l'Environnement, aux Energies Renouvelables et à la représentation de la commune auprès des Musées Nationaux**

7-01. ENVIRONNEMENT – Information – Arrêté préfectoral complémentaire sociétés SILICES et REFRACTAIRES.

**Rapporteur : Monsieur Gérard PETIT, Conseiller Municipal délégué à l'Assainissement et à l'Eau potable**

8-01. ASSAINISSEMENT – Demande d'aide à l'Agence de l'Eau pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

8-02. ASSAINISSEMENT – Remplacement de la station de relevage des eaux usées du quartier des Soulières.

**Rapporteur : Monsieur Pascal TORRELLI, Conseiller Municipal délégué aux Jumelages, aux Réseaux d'électricité et d'éclairage public**

9-01. RÉSEAUX – Développement d'un nouveau réseau de télérelevé pour le gaz – Autorisation donnée au Maire de signer la convention relative à l'installation de télérelevé de GRDF.



Biot, le 5 février 2014

Le Maire,

Jean-Pierre DERMIT

Vice-président de la CASA